

Tableau d'amortissement de l'emprunt obligataire "Green Bond InnoVent 7,50% 2021 - 2028"

Périodes	Capital en début de période	Intérêts	Amortissement	Capital en fin de période	Trimestrialités
1	9 000 000 000	168 750 000	247 339 316	8 752 660 684	416 089 316
2	8 752 660 684	164 112 388	251 976 928	8 500 683 756	416 089 316
3	8 500 683 756	159 387 820	256 701 496	8 243 982 260	416 089 316
4	8 243 982 260	154 574 667	261 514 649	7 982 467 611	416 089 316
5	7 982 467 611	149 671 268	266 418 048	7 716 049 563	416 089 316
6	7 716 049 563	144 675 929	271 413 387	7 444 636 176	416 089 316
7	7 444 636 176	139 586 928	276 502 388	7 168 133 788	416 089 316
8	7 168 133 788	134 402 509	281 686 808	6 886 446 980	416 089 316
9	6 886 446 980	129 120 881	286 968 435	6 599 478 545	416 089 316
10	6 599 478 545	123 740 223	292 349 093	6 307 129 452	416 089 316
11	6 307 129 452	118 258 677	297 830 639	6 009 298 813	416 089 316
12	6 009 298 813	112 674 353	303 414 963	5 705 883 849	416 089 316
13	5 705 883 849	106 985 322	309 103 994	5 396 779 856	416 089 316
14	5 396 779 856	101 189 622	314 899 694	5 081 880 162	416 089 316
15	5 081 880 162	95 285 253	320 804 063	4 761 076 099	416 089 316
16	4 761 076 099	89 270 177	326 819 139	4 434 256 959	416 089 316
17	4 434 256 959	83 142 318	332 946 998	4 101 309 961	416 089 316
18	4 101 309 961	76 899 562	339 189 754	3 762 120 207	416 089 316
19	3 762 120 207	70 539 754	345 549 562	3 416 570 645	416 089 316
20	3 416 570 645	64 060 700	352 028 617	3 064 542 028	416 089 316
21	3 064 542 028	57 460 163	358 629 153	2 705 912 875	416 089 316
22	2 705 912 875	50 735 866	365 353 450	2 340 559 425	416 089 316
23	2 340 559 425	43 885 489	372 203 827	1 968 355 598	416 089 316
24	1 968 355 598	36 906 667	379 182 649	1 589 172 950	416 089 316
25	1 589 172 950	29 796 993	386 292 323	1 202 880 626	416 089 316
26	1 202 880 626	22 554 012	393 535 304	809 345 322	416 089 316
27	809 345 322	15 175 225	400 914 091	408 431 231	416 089 316
28	408 431 231	7 658 086	408 431 231	0	416 089 316
	2 650 500 852	9 000 000 000		11 650 500 852	

Les attraits de l'opération

- ✓ Des flux de trésorerie significatifs et sécurisés sur 25 ans
- ✓ Un Emetteur présentant (i) un profil de risque faible tout en proposant (ii) un rendement attractif
- ✓ Une structuration robuste de l'Opération
- ✓ 1^{er} Green Bond énergie renouvelable par APE de la région UEMOA adossé à un projet doté de plusieurs impacts significatifs
- ✓ Un investissement de qualité et liquide



INVESTISSEZ dans la centrale solaire d'InnoVent Sénégal

TAUX D'INTÉRÊT
7,5% Brut l'an

DURÉE : 7 ANS
PRIX DE L'OBLIGATION : 10 000 FCFA
MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION : 9 MILLIARDS DE FCFA
SOUSCRIPTION* : 27 septembre au 8 octobre 2021

Rendez-vous sur ape.innovent.sn



Cette opération a été autorisée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le visa N° XXX/XX-XX.

*Possibilité de clôture anticipée

Contexte et objet de l'opération

Fondé en 2014, InnoVent Sénégal SA (l'« Emetteur » ou la « Société ») est un des producteurs indépendants d'énergie renouvelable au Sénégal, avec un outil de production à la pointe de la technologie et opérationnel depuis 2018. L'activité de la Société se concentre principalement sur la production d'énergie solaire, et elle envisage le développement de solutions de stockage d'énergie. Grâce à l'appui de son actionnaire unique, le Groupe InnoVent SAS, spécialisé dans les énergies renouvelables depuis 2001 et ayant son siège à Villeneuve d'Ascq en France, la Société jouit d'une expertise industrielle avérée dans le développement et l'exploitation de projets photovoltaïques.

Au 30 juin 2021, la Société était exclusivement présente au Sénégal dans la région de Louga et dispose d'une installation photovoltaïque d'une puissance installée de 20 mégawatt-crête (MWc) en exploitation (le « projet SAKAL »). Le projet SAKAL a été financé à 100% par fonds propres via le Groupe.

La Société s'est constituée un plan d'affaires solide depuis sa création grâce (i) à un business model éprouvé et (ii) à l'expertise de son actionnaire unique, en déployant des solutions compétitives dans le secteur des énergies renouvelables en plein essor.

C'est dans ce cadre qu'InnoVent Sénégal SA envisage d'émettre sur le marché financier local son premier emprunt obligataire vert (« Green Bond ») pour un montant total de 9 Mrds FCFA avec

un coupon annuel de 7,5% l'an et une maturité de 7 ans (l'« Opération »). Ces obligations dénommées « Green Bond InnoVent 7,50% - 2021 - 2028 » ont été certifiées en tant que green bond, conformes aux principes applicables aux obligations vertes (Green Bonds Principles) tels que publiés par l'International Capital Market Association (ICMA), par l'agence IBIS Environmental Social Governance Consulting (« IBIS »), expert reconnu en développement durable, à la suite de son audit ESG (Environnementale, Sociale et Gouvernance) de la Société.

L'Opération permettra également au Groupe, InnoVent SAS, actionnaire unique de l'Emetteur, spécialisé dans les énergies renouvelables, de bénéficier d'un levier financier supplémentaire pouvant permettre d'impulser le développement d'autres projets dans le même secteur

Bénéficiant d'une notation financière « Investment Grade », InnoVent Sénégal SA a mandaté la Société de Gestion et d'Intermédiation IMPAXIS comme Arrangeur et Chef de file chargée de la préparation et de la réalisation de cet emprunt obligataire sur le marché financier régional de l'UMOA.

Caractéristiques de l'Emprunt

Libellés	Caractéristiques
Numéro de visa CREPMF	• [TBC]
Dénomination	• Green Bond InnoVent 7,50% - 2021 - 2028
Emetteur	• InnoVent Sénégal SA
Montant de l'émission	• 9 000 000 000 FCFA
Devise	• FCFA ou XOF
Taux d'intérêt	• 7,50% l'an (*)
Durée de l'emprunt	• 7 ans
Paiement des intérêts et remboursement du capital	• Les intérêts seront payables trimestriellement à partir de la date de jouissance des titres • Le remboursement du capital sera trimestriel à partir de la date de jouissance des titres
Fiscalité	• Les intérêts feront l'objet d'un prélèvement à la source de 6% en conformité avec le code des impôts au Sénégal et seront soumis à la législation fiscale sur les revenus de valeurs mobilières en vigueur dans tous les pays au moment du paiement des intérêts
Notation financière	• Grade d'investissement de l'agence de notation agréée, West Africa Rating Agency (« WARA ») • A- à long terme et w-3 à court terme, avec perspective stable • Date : Août 2021
Nature de l'Opération	• Emprunt obligataire par Appel Public à l'Epargne (APE)
Objet de l'Opération	• Refinancement partiel du prêt actionnaire accordé durant la phase de développement et de construction de la centrale solaire photovoltaïque pour passer d'une structure avec 100% de Fonds Propres et Equivalents (FPE) à 15% de FPE et 85% en Dettes Financières
Nature des titres	• Obligation
Rang des titres	• Senior / pari passu
Prix d'émission	• 10 000 FCFA - Au pair
Valeur nominale	• 10 000 FCFA
Nombre de titres à émettre	• 900 000 obligations
Forme des titres	• Les titres seront dématérialisés et inscrits en compte auprès du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR)
Date de jouissance	• La date de jouissance des titres sera fixée en collaboration avec l'Emetteur dans les cinq (05) jours ouvrés suivant la date de clôture de l'Opération
Conformité avec les Objectifs de Développement Durable	• Objectif 7 : énergie propre et d'un coût abordable consommation d'environ 200 000 foyers • Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques en évitant l'émission de 29 000 tCO ₂

Période de souscription	<ul style="list-style-type: none"> • La période de souscription est prévue du [27 septembre au 08 octobre 2021] • Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée en cas de besoin par l'Émetteur après saisine et approbation du CREPMF
Souscripteurs concernés	<ul style="list-style-type: none"> • Les investisseurs personnes morales et physiques résidentes ou non dans l'UEMOA et désirant investir sur le Marché Financier Régional (« MFR »)
Liquidité des titres	<ul style="list-style-type: none"> • L'obligation « Green Bond InnoVent 7,50% - 2021 - 2028 » fera l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la BRVM dans les deux (02) mois suivant la clôture de l'Opération • Les opérations secondaires se feront via les ordres introduits auprès des acteurs agréés par le CREPMF
Participation d'un investisseur d'ancrage	<ul style="list-style-type: none"> • Afin d'envoyer un signal positif au marché financier, un investisseur d'ancrage prendra une participation minimum de 30% et d'un maximum de 50% du montant de l'émission